

23 novembre 2020

La couverture « très haut débit » du territoire avance : plus de 30 000 foyers éligibles

Malgré un ralentissement dû à la crise sanitaire, la fibre optique continue de se déployer sur le territoire, sous la houlette du syndicat Essonne Numérique. Plus de 30 000 foyers sont désormais éligibles au Très Haut Débit (THD).

Créé en 2016 et regroupant le Département de l'Essonne et sept intercommunalités, le syndicat mixte Essonne numérique est en charge de l'aménagement numérique du territoire afin que tous les Essonnais soient connectés au Très Haut Débit (THD). L'accès des particuliers, des entreprises et des institutions à un réseau de qualité représente un enjeu fort pour le développement et le dynamisme du territoire. Le déploiement de la fibre va en effet permettre de lutter contre la fracture numérique. Il répond aussi aux nouveaux besoins, accrus pendant la crise sanitaire et le confinement, comme le télétravail, l'e-administration ou encore la télé-médecine. Enfin, le THD favorisera les innovations économiques et sociales de demain.

Concrètement, le syndicat Essonne Numérique assure deux missions :

- superviser les opérations de déploiement de la fibre menées par les opérateurs privés sur un tiers du territoire, dans les communes situées principalement au nord du département ;
- déployer directement la fibre optique sur les deux tiers restant jusqu'aux habitations les plus éloignées, soit au total 123 communes où les opérateurs privés ne prévoyaient pas d'intervenir.

Pour mettre en œuvre ces aménagements, le territoire a été découpé en quatre secteurs, appelés jalons. Les communes situées dans le « jalon 1 » sont désormais couvertes à hauteur de 85% à 100%. Parmi les foyers éligibles, plus de 4 700 ont déjà souscrit à une offre fibre. Concernant les communes du « jalon 2 », le déploiement est finalisé à plus de 97 %. La commercialisation a débuté en octobre et va se poursuivre. Enfin, les travaux sont toujours en cours sur les deux derniers secteurs (jalons 3 et 4), avec une commercialisation prévue au plus tard en septembre 2021.

Ce déploiement d'envergure sur l'ensemble du territoire représente un coût de 90 millions d'euros financés par l'État, la Région, le Département et les intercommunalités. Au dernier trimestre 2021, toute l'Essonne sera principalement couverte par la fibre optique.

En chiffres

90 millions d'euros d'investissement du Département

Plus de 30 000 foyers éligibles

3000 km de câbles

284 armoires de rue

Plus de 280 000 km de fibre optique

> Plus d'informations sur essonnenumerique.com.

> Une vidéo pour comprendre le déploiement de la fibre à voir sur Essonne.fr :

<https://www.essonne.fr/economie-amenagement-mobilites/lactualite-economie-amenagement-mobilites/en-route-pour-le-tres-haut-debit-en-essonne>

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr

06 08 10 50 84

